

APPEL D'OFFRE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITE SUR LA TERRE CRUE POUR LA CONSTRUCTION DURABLE EN GUADELOUPE

Contexte :

Le projet "Construction Soutenable (CS)" initié par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Guadeloupe et ses partenaires vise à promouvoir des pratiques de construction durables et écologiquement soutenables dans la région caribéenne. Dans ce cadre, une étude de faisabilité sur la terre crue a été lancée pour évaluer les opportunités offertes par ce matériau dans la construction.

Objectifs de l'étude :

- Caractérisation de la terre crue disponible en Guadeloupe, en tenant compte des différentes techniques de construction.
- Sélection de 2 à 3 gisements de terre crue répondant à des critères de variabilité cartographique, d'utilisation historique et de compatibilité avec le développement économique.
- Évaluation des outils nécessaires (presses) et des laboratoires capables de caractériser la terre crue.
- Vérification des systèmes constructifs et développement d'un modèle économique pour trois applications spécifiques : structurelle, de remplissage et de finition.
- Analyse des impacts économiques et environnementaux liés à la mise en place d'une filière de construction en terre crue.
- Étude des réglementations et des aspects liés à l'assurance pour la mise en place d'une filière de construction en terre crue

Acteurs qui portent l'OA :

L'OA est portée par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Guadeloupe.

Financier

L'étude de faisabilité est financée par le Comité Territoriale d'Action Logement en Guadeloupe.

Durée de l'étude :

La durée totale de l'étude est de 6 mois.

Profil recherché :

Nous recherchons des experts ayant une expérience dans le domaine de la terre crue et capables de répondre de manière multi-partenariale. Nous encourageons également la constitution d'un consortium comprenant au moins un partenaire local en Guadeloupe.

Présentation du projet CS :

Le projet CS est une réponse collective et transversale aux grandes problématiques climatiques, à l'épuisement des ressources et au mal-logement. Il rassemble des acteurs techniques, scientifiques, institutionnels et financiers du secteur de la construction. L'objectif est d'identifier des pistes de filières pérennes et durables pour les matériaux de construction, de valoriser les initiatives existantes et de favoriser la collaboration entre les acteurs du secteur.

Calendrier :

Date limite de candidature : 30 juin 2023

Cahier des charges :

Composant	Livrable	Date / délais
PLANNING DE MISE EN OEUVRE		4 semaines
	Planning globale de réalisation avec les étapes clés	
CARACTÉRISATION DE LA TERRE		8 semaines
<p>2 caractérisations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De la terre crue disponible en Guadeloupe 2. En fonction des techniques de construction 	Cartographie de la répartition de la terre crue	
	<p>Choix de 2-3 gisements à partir des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variabilité cartographie • Utilisation historiquement existante • Compatible avec le développement économique de 3 applications : <ul style="list-style-type: none"> ○ Structurelle ○ Remplissage ○ Finition (enduit etc.) 	
	Etat des lieux des outils nécessaires (presses)	
	Etat des lieux des laboratoires pouvant caractériser la terre	

	Essaie de laboratoire sur les 2-3 gisements identifiés	
VÉRIFICATIONS DES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS		
Modèle économique	<p>3 sous-livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1 application structurelle ● 1 application de remplissage ● 1 application de finition <p>Critères pour définir les sous-livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ressource disponible localement ● Performances économiques et énergiques (coût de l'énergie et des adjuvants et de main d'œuvre) des différentes techniques 	
	Impacts économiques et environnementaux de la mise en place de cette filière selon l'application faite	
Formation	<p>Pré-étude : état des lieux recensant les acteurs en lien avec la terre crue</p> <p>Mise en place d'événements de sensibilisation et de formation pour 3 types de public :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Universitaire 2. Professionnel 3. Particulier 	

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET ASSURANTIELLES		
Normes	Etat de l'art au niveau des normes et réglementations existantes sur la terre crue	
	Réglementation sur l'exploitation de gisements	
	Réglementation sur l'exploitation de la terre disponible sur chantier	
Assurabilité	Etat des lieux des possibilités assurantielles (architectes, entreprises, maîtres d'ouvrage, ouvrage)	